

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI.-
RESIDENCE DU RUANDA.-

ACCUSE DE RECEPTION.-



Je soussigné (Nom et Grade)

Gatwabwage Jean-Prefet à Ruhengeri

déclare avoir reçu à la date du 25-7-61
un exemplaire de la lettre n° 2494/Pers du 14
juillet 1961 de Monsieur le Résident du Ruanda.-

A Ruhengeri, le 25-7-1961.

Signature

N.B. Le présent accusé de réception est
à retourner directement à la Résidence
du Ruanda.-